

NUMÉRIQUE ET UNIVERSITÉ. POLITIQUES PUBLIQUES & STRATÉGIES POST-COVID

Depuis la (re)naissance des universités françaises en 1968 avec la Loi Faure, il aura fallu deux décennies pour que les universités se considèrent et soient considérées autonomes par l'Etat et les collectivités territoriales. Les lois et plans successifs ont affirmé les principes de gouvernance et d'autonomie des universités françaises, reconfigurant le paysage universitaire, dans un contexte compétitif tant international que national. De nouvelles stratégies sont élaborées par l'essor du numérique et pour le numérique, accélérées par la crise sanitaire du Covid19.

Laura Hassan,
Doctorante en Science de Gestion
LIPHA, Ecole doctorale OMI,
Université Paris-Est Créteil

OBJECTIFS :

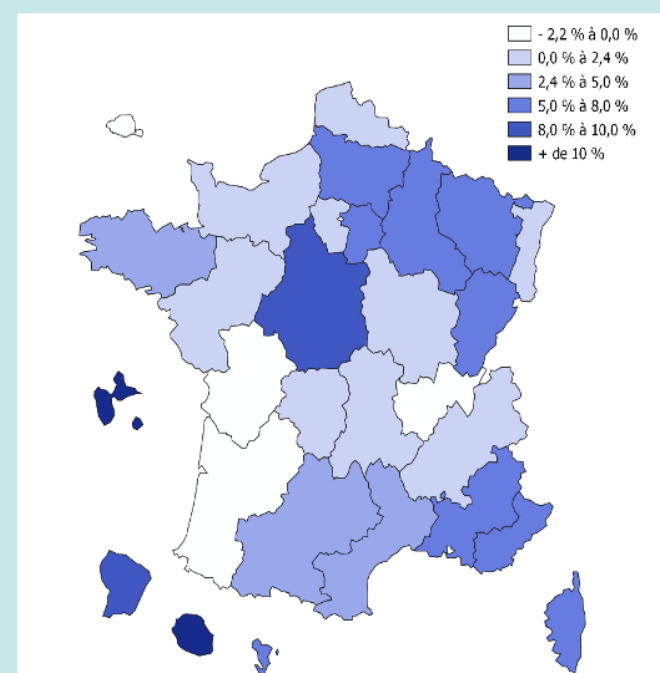
Observer, analyser et évaluer le choix des politiques publiques pour amener l'université française à l'excellence par le prisme de la transformation par et pour le numérique, dans un contexte d'accélération de la digitalisation des formations et des organisations.

LOIS, PLANS

Loi Savary	1984
Universités 2000	1990
PAGSI	1998
Loi de modernisation des Universités	2003
Loi d'autonomie des universités	2007
Plan Campus	2008
RCE	2009
Loi ESR "Fioraso"	2013
Loi République numérique	2016
Campus connectés	2019
France Relance	2020
Plan France 2030	2021

MÉTHODOLOGIE :

Enquêtes par questionnaire, entretiens, text-mining, outils d'évaluation et de pilotage des universités (MESRI, 2011)



Carte - Evolution des nouvelles inscriptions en première année en 2020-2021 par université et par académie
Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Politiques pour l'excellence / Compétitivité
VS

Politiques de réduction des écarts

Numérique = objet sociotechnologique
Responsable de mutations
Source d'instabilité
Solution de mutations :
Numérisation de la société ;
Crise sanitaire Covid19 : révélateur, catalyseur
& accélérateur.

Les enjeux pour la pérennisation de l'université française passeront par la formation aux nouveaux métiers et compétences, la formation tout au long de la vie, l'accessibilité des formations sur le territoire et l'inclusion.